

Claude Bandiera

Faverges le 2-mai-2018

551 route d'englannaz

74210 Faverges

cbandiera@free.fr

www.Biclou.com

À Monsieur le Maire de Faverges

Objet : Aménagements urbain de Faverges

Rue jean cochet

Monsieur le Maire,

En tant que citoyen de la cité, je voudrais vous soumettre une idée et une proposition d'aménagement routier à Faverges.

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier pour les aménagements de Faverges en général et notamment ce qui me sied plus particulièrement : L'effort pour rendre la ville plus accueillante, plus propice aux déplacements doux et à la tranquillité.

Dans le cadre du ré aménagement du quartier dit place Gambetta, je me demandais s'il n'était pas possible d'aménager la **rue jean Cochet** qui part donc de la place **Gambetta** pour se diriger vers la salle polyvalente et les **Raisses**.

Comme cela se pratique de plus en plus dans les villes, n'est-il pas possible de créer un double sens cyclable ?

Cela permettrait aux **cycles sans moteurs** d'éviter un peu la rue principale et de rajouter un axe de déplacement doux.

La rue me semble suffisamment large, puis à double sens durant des années.

Bien entendu la signalisation verticale et horizontale devrait être claire et adaptée, Ainsi que la vitesse limitée à 30 km/h : la mentalité des usagers indigènes est-elle prête ?

Je vous joints donc quelques photos.

En vous remerciant pour votre attention, Je vous prie d'agréer monsieur le Maire mes respectueuses salutations citoyennes.

Claude Bandiera

